

Séance publique du 17 juin 2022

Standard & Poor's confirme l'excellente gestion financière du Département de Seine-et-Marne

Lors de la séance publique du 17 juin, marquée par l'examen du compte administratif 2021, l'assemblée départementale a adopté la première décision modificative pour 2022. À noter, l'agence de notation financière internationale Standard & Poor's a maintenu la note AA au Département de Seine-et-Marne, soit l'appréciation la plus élevée pour une collectivité territoriale.

L'assemblée départementale a procédé ce jour à l'examen du compte administratif de 2021 retraçant l'exécution, en dépenses et en recettes, du budget du Département. Malgré les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, la situation financière du Département continue de se consolider grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances de la collectivité amorcée par la majorité départementale depuis 2015. Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement s'élève à 97,8 % et celui des dépenses d'équipement atteint les 93,4% avec, en particulier, des bons taux de réalisation sur les routes, les collèges et la politique contractuelle. Le résultat de gestion disponible cumulé à la fin de l'année 2021, qui est repris en première décision modificative pour 2022, s'élève à 83,8 M€.

« Cette trajectoire financière permet de maintenir la capacité d'autofinancement du Département et de poursuivre la montée en charge des dépenses d'équipement sans alourdir l'endettement de la collectivité conformément aux orientations fixées par la majorité départementale. La capacité de désendettement du Département a même atteint un niveau historiquement bas à 2,1 ans contre 2,9 ans en 2020 », souligne Daisy Luczak, vice-présidente du Département en charge des finances, des ressources humaines et de la commande publique.

À noter, la relance des dépenses d'équipement a progressé en 2021 de +7,6% pour atteindre le montant de 267,8 M€ (contre 248,9 M€ en 2020 et 212 M€ en 2019). Les dépenses en faveur de l'éducation demeurent le premier poste d'investissement, avec 36,2 % des dépenses totales. Les investissements routiers s'élèvent à 25,4 % des dépenses totales. Le secteur des transports a diminué en 2021 après une année 2020 marquée par un mandatement important lié au projet TZEN. Les dépenses de fonctionnement sont quant à elles en légère hausse en raison de l'inflation des dépenses en énergie (carburant et autre fluide).

Par ailleurs, Standard & Poor's a confirmé au début du mois de mai les notes d'émetteur long terme AA et court terme A-1+ des finances publiques du Département avec des perspectives stables. *« Je me réjouis que notre bonne gestion des finances du Département conduite par la majorité depuis 2015 soit à nouveau salué par l'agence de notation financière internationale Standar & Poor's. Le Département compte poursuivre ses investissements en faveur des Seine-et-Marnais »,* déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard - anne-laure.boinnard@departement77.fr - 01 64 87 38 17

Pauline Maingre - pauline.maingre@departement77.fr - 01.64.14.60.42